

**PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU
CENTRE MGR MARCOUX TENUE LE MARDI 26 SEPTEMBRE 2023 À 18H**

Présences :	Arsenault, Marie-Pierre	Membre	Présidente sortante
	Aprile, Mara	Non-membre	
	Barette, France	Membre	
	Bellemare, Jacques	Non-membre	
	Bouffard, Myriam	Membre	
	Breton, Cindy	Membre	
	Carbonneau, Nacia	Membre	Vice-présidente
	Crosnier, Min Janie	Membre	sortante
	Élément, Marlène	Membre	
	Garzon, Fernanda	Non-membre	
	Garneau, Louise	Membre	
	Godbout, Gilles	Membre	Secrétaire sortant
	Goulet, Rachel	Membre	
	Jean, Rachel	Non-membre	
	Lalancette, Paul-E.	Non-membre	
	Mercier, Olivier	Membre	
	Nadeau, Emmy	Non-membre	
	Ouellet, Marc	Membre	
	Richer, Thérèse	Non-membre	
	Simard-Lavoie, Isabelle	Membre	
	St-Jean, Guy	Membre	
	Van Coillie- Tremblay, Brigitte	Membre	Administratrice
	Vallet, Jonathan	Membre	Trésorier sortant
	Verret, Lynda	Non-membre	
Absences :	Boily, Clément	Membre	Administrateur sortant
	Samson, Éric	Membre	Administrateur
Invité :	Bertrand, Luc	Non-membre	Comptable professionnelle agréé

1. Ouverture de l'assemblée et constatation du quorum

Mme Marie-Pierre Arsenault, présidente, annonce l'ouverture de l'assemblée à 18h09. Elle mentionne que le quorum est atteint.

2. Nomination de la présidence et du secrétariat de l'assemblée

Comme prévu aux règlements généraux du Centre Mgr Marcoux, Mme Marie-Pierre Arsenault, présidente sortante du conseil d'administration, agit à titre de présidente de

l'assemblée générale annuelle. M. Gilles Godbout, secrétaire sortant du conseil d'administration agit à titre de secrétaire de l'assemblée générale annuelle.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Mme Marie-Pierre Arsenault fait la lecture de l'ordre du jour. L'adoption de l'ordre du jour tel que présenté est proposée par Mme Nacia Carbonneau et appuyée par M. Jonathan Vallet. Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 septembre 2022

Mme Marie-Pierre Arsenault mentionne que le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 27 septembre 2022 a été transmis aux membres et aux personnes inscrites préalablement à l'assemblée générale. Aucune question ou modification n'est amenée par l'assemblée. L'adoption du procès-verbal tel que transmis est proposée par Mme Brigitte Van Coillie-Tremblay, appuyée par Mme Nacia Carbonneau. Adopté à l'unanimité.

5. Dépôt et présentation des états financiers audités 2022-2023

M. Luc Bertrand, comptable de la firme Bertrand Nadeau SENC, présente les états financiers audités de l'année 2022-2023 qui s'est terminée au 30 juin 2023.

Celui-ci fait un résumé des revenus en comparaison à ceux de l'année dernière. M. Bertrand remarque surtout une différence au niveau des subventions fédérales ayant diminué compte tenu de la fin de la pandémie de covid. Par ailleurs, les frais d'administration ont diminué d'environ 100 000\$. M. Bertrand indique que cette différence est principalement attribuable aux salaires.

Mme Arsenault demande à l'assemblée générale si celle-ci a des questions. Aucune question n'est soulevée.

Les états financiers audités 2022-2023 sont déposés.

6. Dépôt et présentation du rapport annuel 2022-2023

Le rapport annuel 2022-2023 est projeté à l'écran. Mme Arsenault fait la lecture du rapport de la présidente. M. Mercier fait la lecture du rapport de la direction générale tout en remerciant les employés du Centre Mgr Marcoux et les personnes présentes.

Sous la forme de capsules vidéo, chacun des coordonnateurs et chacune des coordonnatrices présente le bilan de son année en relatant les faits saillants de son secteur ainsi que les perspectives pour l'année à venir. Mme Arsenault dépose officiellement le rapport annuel 2022-2023 et rappelle qu'il se trouve en ligne sur le site web du Centre Mgr Marcoux.

7. Période de questions sur le rapport d'activités et les états financiers

M. Arsenault demande à l'assemblée si elle a d'autres questions n'ayant pas encore obtenu réponse. Aucune question n'est soulevée.

8. Nomination d'un auditeur indépendant pour l'exercice 2023-2024

Mme Arsenault mentionne que les travaux de vérification comptable pour l'année 2022-2023 se sont bien déroulés avec M. Bertrand et que la firme est prête à s'engager pour minimalement deux autres années avec le Centre Mgr Marcoux. Le conseil d'administration recommande à l'assemblée de nommer la firme Bertrand Nadeau SENC pour l'audit des états financiers 2023-2024. La nomination de la firme Bertrand Nadeau SENC est proposée par M. Jonathan Valet et appuyée par Mme Nacia Carbonneau. Adopté à l'unanimité.

9. Dépôt et entérinement des modifications aux règlements généraux

Mme Arsenault présente le processus de modification des règlements généraux. Les modifications ont été transmises aux membres et aux personnes inscrites préalablement à l'assemblée générale. Elle mentionne qu'elles ont été adoptées lors de la séance du conseil d'administration du 20 juin 2023. Elle demande s'il y a des questions parmi les membres. Aucune question n'est soulevée. L'entérinement des règlements généraux doit faire l'objet d'un vote majoritaire lors de l'assemblée générale annuelle. Mme Marie-Pierre Arsenault demande le vote. Les modifications aux règlements généraux sont entérinées à la majorité.

10. Élection des membres du conseil d'administration

Mme Arsenault annonce qu'il y a trois postes de membre du conseil d'administration à combler cette année. Mme Arsenault mentionne le nom des membres sortants du conseil d'administration :

- Mme Nacia Carbonneau, vice-présidente sortante;
- M. Jonathan Valet, trésorier sortant;
- M. Clément Boily, administrateur sortant.

Elle mentionne également que trois candidatures ont été reçues. Cela fait en sorte que ces trois personnes sont élues automatiquement comme membres du conseil d'administration. Il s'agit de :

- Mme Nacia Carbonneau;
- M. Jonathan Valet;
- M. Marc Ouellet.

L'assemblée assiste à une courte présentation des motivations qui les incitent à intégrer le conseil d'administration du Centre Mgr Marcoux.

11. Sujets divers

Aucun sujet divers n'est ajouté par les membres. Mme Lynda Verret, de la Ville de Québec, prend la parole afin de féliciter l'équipe du Centre Mgr Marcoux pour son

dynamisme et pour le développement de son offre d'activités. Elle réitère que la Ville est toujours présente afin d'appuyer le Centre dans son développement.

12. Levée de l'assemblée

Mme Marie-Pierre Arsenault déclare la levée de l'assemblée à 19h03, proposée par Mme Louise Garneau et appuyée par Mme Nacia Carbonneau.

MP Arsenault

Marie-Pierre Arsenault, présidente

Gilles Godbout

Gilles Godbout, secrétaire